

LIMOUSIN

BILAN SCIENTIFIQUE

Opérations interdépartementales

2 0 0 9

Code opération	Intitulé de l'opération	Responsable (organisme)	Nature de l'op.	Prog.	Epoque		Réf. carte
2925	Alimentation végétale et systèmes de production du Néolithique à la Renaissance en Limousin	Anne Bouchette (INRAP)	PCR	31	DIA		
2989	Géohistoire et géoarchéologie des territoires forestiers limousins	Philippe Allée (SUP)	PCR	31	DIA		
2924	Monuments funéraires limousins (XI ^e -XVII ^e s.)	Manon Durier (BEN)	PRT	23	MA	▲	
2928	Morphologies et mutations du castrum - l'exemple du Limousin, X ^e -XIV ^e s.	Christian Rémy (SUP)	PCR	24	MA	▲	

▲ : rapports non parvenus

ALIMENTATION VEGETALE ET SYSTEMES DE PRODUCTION DU NEOLITHIQUE A LA RENAISSANCE EN LIMOUSIN

Projet collectif de recherche

Depuis 2006, un programme collectif de recherche qui réunit principalement des archéologues et des archéobotanistes traite de l'exploitation du milieu naturel, de l'alimentation végétale et des structures de stockage. Cette approche, basée sur des analyses anthracologiques, carpologiques, dendrologiques et palynologiques s'appuie également sur les données archéologiques par le biais des notices de site et sur celles des contextes liés au stockage des denrées alimentaires.

Approche archéobotanique

Trois synthèses ont été initiées cette année. La première est un bilan des analyses palynologiques de sites archéologiques et naturels en Limousin, réalisées par Marie-Françoise Diot. Pour la période néolithique, huit dolmens ont fait l'objet de tests dont sept ont été publiés. Dans l'ensemble, les résultats obtenus ne se sont pas montrés positifs, dans la mesure où les grains de pollen se sont mal conservés et que des mélanges manifestes de pollution ont été prouvés. Une dizaine d'analyses ou de tests palynologiques ont concerné des sites protohistoriques. Comme pour la période précédente, les données obtenues se sont révélées plutôt médiocres pour la plupart des sites. Plusieurs occupations gallo-

romaines seulement ont donné lieu à des tests et analyses palynologiques. Les résultats les plus intéressants concernent l'étang de la *villa* des Cars à Saint-Merd-les-Oussines (Corrèze), car ils ont porté sur des échantillons de tourbe très riche en matière organique. Les données obtenues renseignent sur l'anthropisation du paysage entre la fin de l'âge du Fer et le II^e siècle A.D. Elles mettent en évidence une intensification des pratiques agricoles et une mise en culture du seigle lors de l'implantation de la *villa*. Pour l'époque médiévale, neuf sites ont fait l'objet d'analyses palynologiques, en particulier la motte castrale du Dognon au Châtenet-en-Dognon (Haute-Vienne), l'habitat rural de Chadalais à Maisonnais-sur-Tardoire (Haute-Vienne) et l'occupation péri-urbaine du CNASEA à Limoges (Haute-Vienne). Enfin, plusieurs tourbières ou bas-fonds tourbeux ont été analysés et publiés par l'auteur. La conservation du pollen dans ces milieux est excellente. Bien que ces sites ne soient pas directement reliés à des occupations archéologiques, ils donnent des renseignements sur la zonation chrono-climatique et l'anthropisation des paysages à une époque donnée.

La seconde synthèse rend compte de la variété taxonomique des restes ligneux imbibés en Limousin

(Pierre Mille). Cette approche est basée sur les données dendrologiques de cinq sites. Deux d'entre eux datent de l'Âge du Fer, Le Puy des Angles (Les Angles-sur-Corrèze, Corrèze) et le Patureau (Saint-Gence, Haute-Vienne), deux de l'époque gallo-romaine, Lavaud (Gouzon, Creuse) et Cazaudet (Malemort-sur-Corrèze, Corrèze) et un du bas Moyen Âge, la Renaudie (Masseret, Corrèze). Les investigations ont été conduites sur dix structures, dont huit sont des puits et les deux dernières, un défilage de mine du second âge du Fer et un souterrain médiéval. Elles sont basées sur la détermination de 864 bois imbibés, réalisées à partir de coupes minces et déterminées au microscope. Trente-sept taxons, dont vingt-quatre espèces, la plupart très communs pour la région, ont été identifiés. Quelques essences arborées peu fréquentes actuellement ont également été mises en évidence, comme l'épine-vinette et le fusain. D'autres manquent comme l'orme, les sureaux, les clématites et les viornes, bien qu'elles soient attestées dans les corpus xylogiques des régions limitrophes ou mentionnées dans les spectres carpologiques de la région. D'autres encore ne sont attestés que sous forme d'artéfacts. C'est le cas du sapin et du buis, qui ont été identifiés, à Malemort pour le premier et à Saint-Gence et Malemort pour le second. Les objets fabriqués, une tablette d'écriture, deux couvercles de

pyxide, un peigne, un jeton et un batteur paraissent, au regard de leur facture, avoir été importés. Certains artéfacts offrent une belle finition comme le possible pétrin en aulne mis au jour dans un des puits de Saint-Gence (**figure 1**). Les bois de chênes de grande taille des différentes collections ont fait l'objet de mesures des cernes de croissance. Les moyennes obtenues permettent de constater un degré de corrélation élevé entre la petitesse des cernes et l'ancienneté du site. L'élargissement des cernes de croissance de l'Âge du Fer à l'époque gallo-romaine est ici bien marqué.

La troisième synthèse porte sur les données carpologiques de l'Âge du Fer à la fin du Moyen Âge (Anne Bouchette, Isabel Figueiral). Le corpus des sites, composé en grande partie d'analyses inédites, a été multiplié par 2,5 entre 2004 et 2009 (**figure 2**). Le nombre d'identifications, supérieures à 481 000, et de contextes analysés, varie fortement selon les périodes chronologiques. Il en va de même pour les taxons dont la mise en évidence dépend en partie des modes de conservation. Les données carpologiques disponibles pour la Protohistoire concerne quatre sites de la fin du Hallstatt et de la Tène, avec le Bois du Roi à Bellac (Haute-Vienne), les Epanours à Peyrat-de-Bellac (Haute-Vienne), le Puy de l'Eglise à Saint-Julien-aux-Bois (Corrèze) et le Patureau à Saint-Gence (Haute-Vienne). Les contextes échantillonnés sont

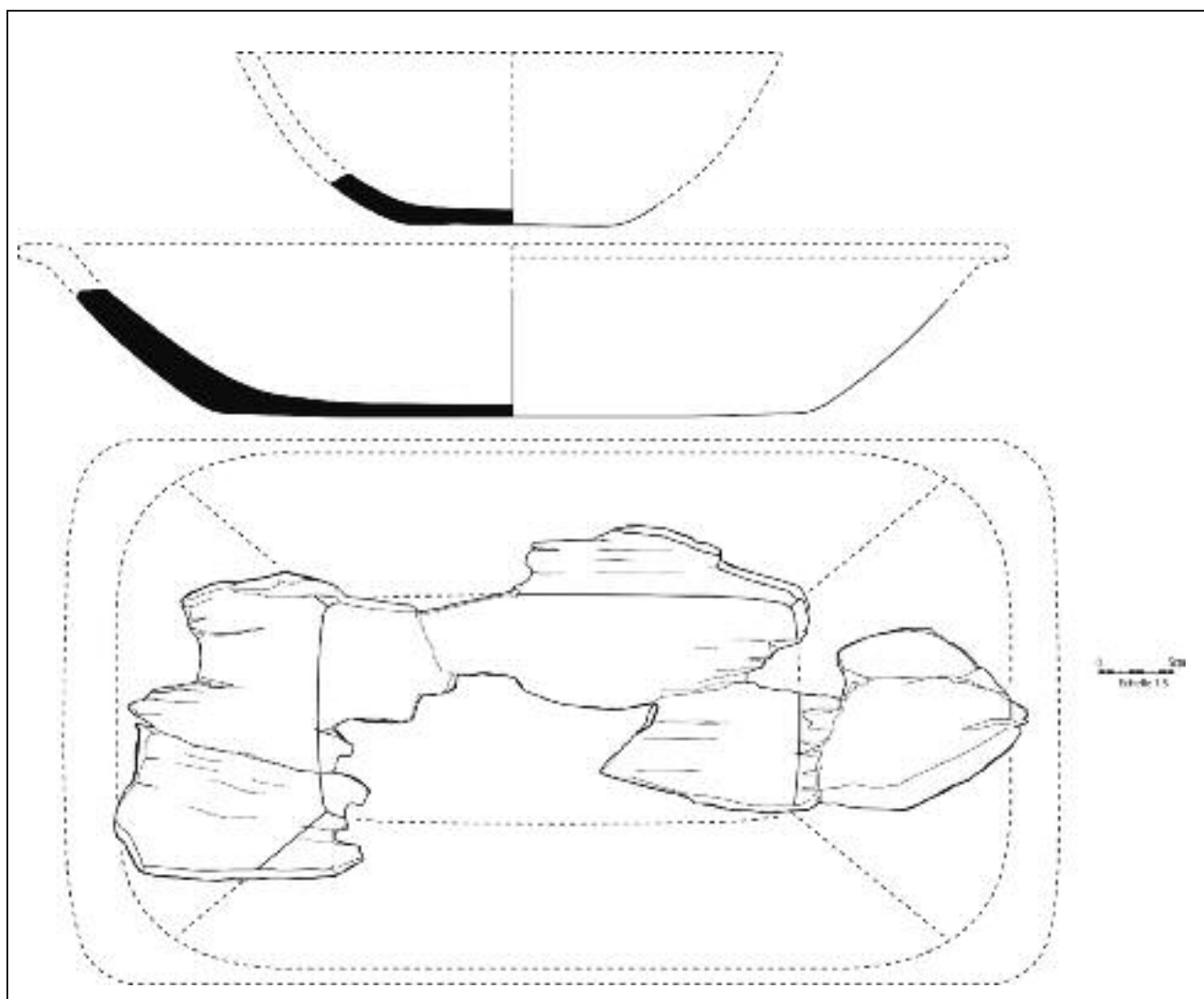


Figure 1 : Saint-Gence (Haute-Vienne), puits 113: un possible pétrin (dessin : P. Mille, INRAP ; D.A.O. : E. Bayen, INRAP)

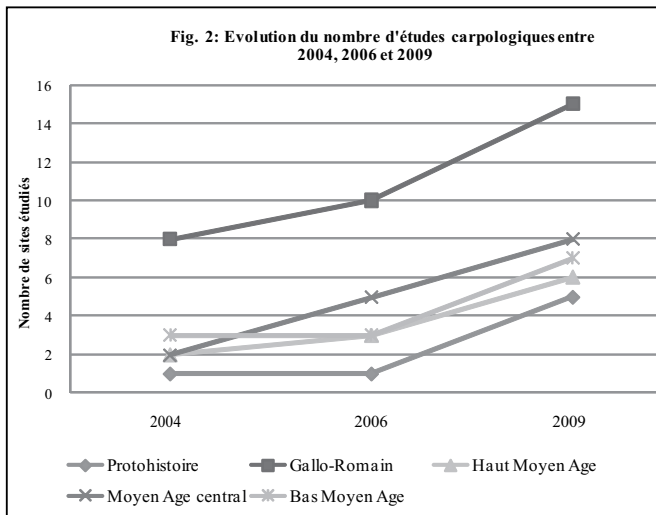


Figure 2 : Evolution du nombre d'études carpologiques entre 2004, 2006 et 2009

constitués de plusieurs fosses, de deux puits et d'une structure de stockage en position primaire. Plus de 107 000 déterminations ont été effectuées, permettant une première esquisse de l'alimentation végétale et des productions agricoles. Les céréales forment l'essentiel des données. Quelques légumineuses, oléagineuses/textiles et fruits sauvages ont été mis en évidence auxquels s'ajoutent deux aromates/légumes à la Tène finale. Pour l'époque gallo-romaine, le corpus carpologique s'avère beaucoup plus fourni avec quinze sites et plus de 171 600 identifications. Celles-ci rendent compte d'une gamme élargie de plantes cultivées et/ou alimentaires, en particulier de fruitiers et d'aromates/légumes. Plusieurs espèces introduites ou importées ont ainsi été mises en évidence comme le châtaignier, le noyer, le figuier, le pêcher, l'amandier (**figure 3**), le pin pignon, la coriandre, la gourde calabasse, le poivre, etc. Pour le haut Moyen Age, les analyses, constituées d'une quarantaine de contextes, proviennent majoritairement de Limoges. Plus de 108 000 identifications témoignent des productions végétales et de l'environnement local. Plusieurs concentrations de céréales ont été analysées, mettant en exergue deux céréales, le blé nu et le seigle. Le corpus des légumineuses se différencie de celui de l'époque précédente en étant moins diversifié et

marqué par la prédominance de la fève. Les fruitiers offrent une large gamme taxonomique, mais couvrent de façon très inégale l'ensemble de la période. Il en va de même des aromates/légumes, issus, pour l'essentiel, des contextes d'ambiance humide. Le Moyen Age central est illustré par huit sites, qui font référence à plusieurs formes d'occupation, avec plus de 72 000 déterminations. Le spectre des plantes cultivées/alimentaires est essentiellement composé de céréales. L'espèce la plus fréquente est le seigle, suivi du blé nu puis de l'avoine, de l'orge et du millet. Les légumineuses identifiées sont identiques à celles de la phase précédente, avec la fève, le pois, la lentille et la vesce cultivée. La diversité taxonomique est cependant plus faible chez les oléagineuses/textiles et les fruitiers. Cette baisse est due au nombre réduit de contextes d'ambiance humide analysés. Le bas Moyen Age est la période la plus faiblement dotée en données carpologiques, avec seulement 29 452 déterminations. Le cortège des plantes cultivées/alimentaires offre toutefois de grandes similitudes avec celui des deux phases précédentes. Le seigle, l'avoine et le blé nu restent les céréales les plus fréquemment attestées. Une seule légumineuse a fait l'objet, jusqu'à présent, d'une identification, la fève. Cette espèce a pu servir aussi bien à l'alimentation humaine qu'animale et être exploitée en plein champ ou dans des jardins. Le cortège des fruitiers, composé d'une vingtaine de taxons, bien que moins diversifié, s'avère similaire à celui des deux phases précédentes. Par sa richesse et sa diversité taxonomiques, cette synthèse apporte un éclairage nouveau sur les productions végétales, la collecte des plantes et la gestion des ressources naturelles en Limousin du second âge du Fer à la fin du Moyen Age.

Les structures de stockage

Les recherches initiées en 2008 sur les structures de stockage protohistoriques et gallo-romaines se sont poursuivies en 2009 (Jean-Michel Beausoleil, Alexandra Hanry et Christophe Maniquet). Elles ont permis, pour les premières, de compléter le corpus des différents modes identifiés, qui comprend, le silo, la cave, le grenier surélevé, le vase de stockage, le dolium, le coffre en bois et la maison agro-pastorale avec étage. Ces structures ont été rencontrées sur



Figure 3 : Malemort (Corrèze), Cazaudet : noyau d'amandier (*Prunus dulcis*). (Cliché : A. Bouchette, INRAP)

des habitats de la transition Ha B2/B3-Ha C/D, du Ha D3, de la LT ancienne, de la LT récente et de LT D. L'étude de leur implantation a également permis de mettre en corrélation l'impact du facteur naturel et les choix concernant les modes de stockage effectués par les habitants, comme par exemple, au Bois de Gouttemane à Parsac (Creuse). Une approche volumétrique des greniers et des céramiques de type jarre permet d'entrevoir la complémentarité de cette approche avec celles des productions végétales. Toutefois, la trop grande méconnaissance actuelle des habitats protohistoriques de la bordure occidentale du Massif central ne permet pas de mettre en évidence une évolution du stockage à l'Age du Fer. Si les greniers sont mentionnés sur toute la période, il n'en va pas de même des silos, qui ne sont attestés qu'à la phase ancienne.

Pour l'époque gallo-romaine, les recherches qui se sont poursuivies cette année, ont permis de montrer que les structures de stockage répertoriées s'inscrivent dans la continuité de celles de l'époque gauloise, bien qu'elles offrent, à ce jour, moins de diversité.

Cette observation est toutefois à corrélérer avec le faible nombre de sites où elles ont été inventoriées. Ainsi, seulement quatre d'entre eux ont livré, de façon certaine, des structures de stockage : Cazaudet (Malemort-sur-Corrèze, Corrèze), Tintignac (Naves, Corrèze), les Vergnes (Saint-Germain-les-Vergnes, Corrèze) (**figure 4**) et le Pré de la Cane (Veyrac, Haute-Vienne). Deux grands types ont été constatés : les aménagements enterrés et aériens, avec d'une part, les caves et les silos et, d'autre part, les greniers. Les premiers paraissent prévaloir, en l'état actuel de la recherche, sur les sites du I^{er} voire du II^e siècle, les seconds semblent plutôt refléter l'empreinte de la romanisation et se rencontrer sur les occupations plus tardives. L'inventaire des vases de stockage demande encore à être réalisé.

Ce programme de recherche ne sera pas reconduit en 2010, une publication de ces différentes données étant envisagée.

Anne Bouchette, Marie-Françoise Diot, Pierre Mille, Isabel Figueiral, Jean-Michel Beausoleil, Alexandra Harry, Christophe Maniquet



Figure 4 : Saint-Germain-les-Vergnes (Corrèze), les Vergnes : aire d'ensilage. (Cliché : C. Maniquet, INRAP)

GEOHISTOIRE ET GEOARCHEOLOGIE DES TERRITOIRES FORESTIERS LIMOUSINS

Projet collectif de recherche

Introduction

Depuis 2005, un PCR réunissant archéologues et historiens, géographes et forestiers, écologues et paléobotanistes est consacré à l'étude géohistorique et archéologique de la forêt limousine. Dans ces travaux pluridisciplinaires, la forêt n'est pas appréhendée comme un écosystème naturel modifié par l'homme, mais comme un véritable anthroposylvosystème produit et géré par des sociétés, territoire approprié, enjeu économique et politique, objet de réglementation et de conflit, espace de projection mentale et d'identification.

Avant les travaux menés dans le cadre de ce PCR, peu d'études avaient été consacrées aux forêts anciennes et leur place dans les territoires limousins. Au terme du Projet Collectif de Recherche 2007 - 2009, le Document Final de Synthèse présente l'essentiel des résultats obtenus. Les travaux conduits durant ces trois années ont permis des avancées significatives dans trois ateliers thématiques: « la forêt dans les territoires du passé », « l'approche archéobotanique de la forêt, vers les sylvofaciès » et « la place de la forêt charbonnée dans les territoires ». Certaines de ces avancées concernent des démarches ou des outils méthodologiques et le reste des travaux s'est concentré sur l'étude de trois territoires forestiers distincts et inscrits dans des temporalités différentes, la Châtaigneraie limousine, la haute Marche et la haute Dordogne.

Atelier 1 : La forêt dans les paysages du passé

Au cours de ces trois années, les contributions de cet atelier se sont attachées à documenter les paysages forestiers de la haute Marche, du bas Moyen Age au début de l'époque contemporaine et de la Châtaigneraie limousine des Temps modernes à nos jours. Cartes récentes et anciennes, registres et enquêtes constituent les bases d'un corpus d'archives déterminant pour retracer l'évolution des paysages de ces deux territoires. A cet égard, il faut signaler l'originalité des méthodes mises en action pour valoriser au mieux ces archives qui ont souvent le défaut d'être partielles et localisées. L'ensemble de cette démarche a été développé au sein d'une synthèse méthodologique.

Un premier travail est consacré aux évolutions, extensions et contractions, de la forêt marchoise. L'approche paysagère régressive à partir des cadastres napoléoniens et remontant progressivement jusqu'aux plus anciens documents disponibles, modernes ou médiévaux permet d'aborder la place de la forêt dans les systèmes agropastoraux de la haute Marche à l'époque moderne. Ainsi, il apparaît que le boisement s'est contracté au fil des siècles : d'un Moyen Age à l'équilibre, on est passé à une époque moderne dévoreuse de bois (pour la marine et les villes) et subissant des restrictions. La rareté de l'arbre devient problématique au début du XIX^e siècle, avec des campagnes marchaises réellement pelées, alors

que des massifs de châtaigniers se sont structurés en Limousin, pour répondre à des commandes de bois multiples et variées : charbonnage et industrie, ravitaillement vivrier, construction. La suite de l'histoire forestière du XIX^e siècle peut s'écrire grâce aux révisions du cadastre, et en mobilisant l'importante production écrite de l'époque contemporaine.

C'est donc en croisant des sources d'informations très variées (registres, enquêtes, cartes et plans) que peuvent être analysés les facteurs et causes d'évolution de la châtaigneraie en Périgord-Limousin, de la fin du XIX^e siècle à la veille des « Trente Glorieuses ». L'ancrage socio-économique de la forêt dans les territoires Limousin n'est abordé que par des sources documentaires indirectes et c'est donc l'ensemble des archives historiographiques qu'il faut mobiliser et croiser. Cet exercice permet de retracer l'histoire d'une forêt limousine dite « paysanne » qui dès le XVIII^e siècle sert les intérêts proto industriels. Prise dans l'étau des nouveaux équilibres commerciaux et des prémices de la mondialisation ces bois vont peu à peu être délaissés voire remplacés au cours de la première partie du XX^e siècle et ainsi déboucher sur le canevas paysager du Limousin d'aujourd'hui.

Atelier 2 : L'archéologie de la forêt limousine.

L'objectif de cet atelier est d'entreprendre une archéologie de la forêt limousine à partir des restes ligneux (bois ou charbons) récoltés sur sites archéologiques. Il s'agit de retracer les évolutions historiques des massifs forestiers, qu'il s'agisse de leur emprise spatiale, de leur paysage ou de leur physiognomie. Dans le but d'affiner les interprétations, des méthodes et des outils spécifiques aux matériels d'études ont été développés.

Une première contribution de dendrométrie a cherché à mettre en avant l'intérêt de la démarche comparative des cernes de croissance entre les séries historiques et un référentiel actuel pour définir la formation arborée de provenance des bois archéologiques. Ce travail s'est appuyé sur une étude de cas concret : la charpente en châtaignier de la grange ovale de la Rivière à St Eloy-les-Tuileries datant du XVI^e siècle. La croissance des châtaigniers de Saint-Eloy-les-Tuileries a été comparée à la croissance de peuplements de châtaigniers actuels correspondant à différents faciès (alignement, futaie, taillis). Sur les bases de cette étude comparative, il semblerait que l'on puisse conclure que les bois mis en oeuvre dans la charpente de cette grange ovale proviennent d'arbres de franc-pied ayant poussé en ambiance forestière et que l'aire de prélèvement fut relativement étendue.

Les plateformes de charbonnage ont fait l'objet d'attentions particulières en tant que vestiges archéologiques de première importance. Elles permettent une restitution des paysages anciens à la fois dans leur composition en essences, leur structure et mode de

gestion et évolution dans le temps. Mais bien qu'elles constituent des zones de concentration en charbons de bois, elles n'offrent à l'anthracologue que les rémanents des opérations de carbonisation, l'essentiel du charbon ayant été enlevé pour être vendu. Afin de définir si les spectres dendrométriques et anthracologiques, issus de l'analyse des résidus de charbons retrouvés sur les plateformes de charbonnage, sont bien représentatifs des bois mis initialement dans les meules, trois charbonnières expérimentales dont les proportions et les diamètres des bois étaient parfaitement connus ont été réalisées en septembre 2008. A partir de ces résultats nous sommes désormais plus conscients des distorsions entre les spectres anthracologiques et le bois mis au feu bien qu'il est encore délicat de transposer ces résultats aux contextes archéologiques.

En parallèle de ces approches expérimentales et méthodologiques, les efforts de terrain et d'analyse se sont portés sur la forêt charbonnée. A ce titre deux fenêtres géographiques ont été ouvertes et présentent des contextes géographiques et historiques très différents.

En Châtaigneraie limousine, l'importante activité métallurgique aux XVIII^e et XIX^e siècles semble être un des moteurs de l'activité de charbonnage. L'étude de ces charbonnières contribue à l'histoire de la végétation arborée et permet de décrire la place du châtaignier dans les paysages. L'étude diachronique du corpus anthracologique (qu'il s'agisse des analyses inédites du PCR ou des données bibliographiques) permet de dégager quelques grands traits de l'évolution forestière de la Châtaigneraie limousine depuis 2000 ans. Il s'agit d'une nette évolution des cortèges forestiers depuis deux millénaires, caractérisée par un recul du hêtre au profit du chêne à l'époque médiévale avec un châtaignier toujours présent mais discret. Aux Temps modernes, sous l'influence des usages et pratiques proto industrielles, les taillis de châtaigniers monospécifiques se développent pour prendre une place importante dans des paysages qui vont perdurer jusqu'à aujourd'hui.

La forêt charbonnée de la haute vallée de la Dordogne est maintenant bien connue, de nombreux indices, près de 550 plate-formes, de charbonnage y ont été découverts. Les prospections ont mis en avant la prégnance du charbonnage dans les versants, depuis les forêts les plus à l'amont (Monts du Cantal) jusqu'à Argentat à l'aval avec des densités parfois très importantes (5 à 10 pour 10 hectares en moyenne). Sur les bases de 26 datations radiocarbone on sait que le charbonnage est pratiqué depuis le XV^e ou XVI^e siècle jusqu'aux années 1950, mais avec un important pic d'activité des années 1750 à 1900. Sur le plan de l'impact des paysages forestiers l'anthracologie montre que malgré cette forte intensité du charbonnage les sylvofaciès ont peu évolué jusqu'à aujourd'hui et que la structure des peuplements actuels pourrait être en partie héritée de ce lourd passé combustible.

Atelier 3 : La place de la forêt charbonnée dans les territoires

Ce dernier atelier est structuré comme un axe où la forêt est entendue comme partie intégrante du fonctionnement des territoires. C'est une contribution

essentiellement moderne et contemporaine basée sur l'exploitation d'une grande variété de sources historiques aussi bien textuelles que mémorielles. Elle s'intéresse plus spécifiquement à la place du charbonnage dans les territoires, combustible de première importance pour l'industrie et les usages domestiques.

En s'appuyant sur le cas de la haute vallée de la Dordogne, la compilation de divers témoignages ethnographiques met en évidence la vie foisonnante dans les bois induite par le charbonnage. Il s'agit de véritables équipes ou familles de charbonniers vivant une partie de l'année mais aussi parfois plusieurs années durant dans les bois. Cela a nécessité des aménagements et la construction de cabanes, loges ou huttes en bois mais aussi en pierres.

Sur la base de sources à la fois textuelles et archéologiques, c'est l'importance de ce charbonnage au cours des XVIII^e et XIX^e siècles qui est mise en avant à la fois pour les villes et les industries métallurgiques. Il est maintenant évident que le charbonnage a participé de façon active à la dynamique socio-économique des territoires, et qu'on est maintenant très loin des considérations très minimalistes de cette pratique. Ce n'est donc pas qu'une simple activité occasionnelle et complémentaire, elle est pratiquée par des charbonniers de métier vivant de la production de charbon à l'année comme l'illustre bien le cas de la vallée de la Luzège.

Cette prégnance du charbonnage pose bien sûr la question de la gestion de la ressource forestière. Pour tenter d'y répondre, une base de données en ligne a été développée dans l'objectif de traduire spatialement les liens entre la ressource en bois (transformée en charbon) et la métallurgie en Périgord-Limousin.

Conclusion

L'approche pluridisciplinaire est certainement le point fort de ce PCR car elle a permis d'obtenir une vision systémique des territoires forestiers limousins, même si le tableau reste encore très incomplet aussi bien d'un point de vue chronologique que spatial.

Cette forêt limousine réputée jeune s'est en fait révélée être un réel moteur territorial aux XVIII^e et XIX^e siècles dans certains secteurs comme la Châtaigneraie limousine et la haute vallée de la Dordogne. Cependant ce ne sont pas les grands domaines forestiers seigneuriaux ou de l'Etat qui occupent le devant de la scène mais l'innombrable variété des parcelles boisées paysannes qui, dans certains secteurs, pouvaient composer (et encore un peu plus aujourd'hui) de véritables massifs forestiers.

Avec les Temps modernes ces forêts paysannes vont devoir, en plus de leur vocation vivrière, servir des intérêts proto industriels, mais aussi approvisionner les pôles urbains dont les populations, comme dans les campagnes, croissent. La vocation combustible de ces forêts est incontestable et revient dans chacune des études de cas : charbonnage dans les pays du Bas Limousin, développement des taillis de châtaigniers pour la métallurgie aux confins du Périgord-Limousin ou installation de tuileries auprès des quelques bois hauts marchois.

Philippe Allée (dir.)

MONUMENTS FUNERAIRES LIMOUSINS (XI^e-XVII^e s.) Prospection thématique

Après deux premières campagnes réalisées entre 2005 et 2007 au sud de la Haute-Vienne, une nouvelle prospection thématique sur les pierres tombales limousines (XI^e-XVII^e s.) a étendu l'inventaire à deux autres zones situées pour l'une au sud-est de la Corrèze (31 communes) et pour l'autre au nord-ouest de la Haute-Vienne (21 communes) (Fig. 1). La stratégie d'échantillonnage de la documentation par territoires délimités arbitrairement a ainsi été poursuivie au sein d'un espace à la fois historiquement et géologiquement cohérent : l'ancien diocèse de Limoges. Ce changement d'échelle d'analyse a été permis par la poursuite des recherches d'un master d'archéologie dans le cadre d'une thèse de doctorat. La méthodologie de l'inventaire – fondée sur la prospection systématique des édifices cultuels et des cimetières – n'a pas été modifiée. De même, la collaboration initiée avec l'association ArchéA a été poursuivie avec succès pour accélérer le long travail d'enregistrement des caractéristiques descriptives des pierres tombales ainsi que la couverture photographique. Ainsi, l'ensemble de ces investigations de terrain a-t-il permis la prospection de près de 120 communes et la documentation de 541 pierres tombales, pour la plupart d'entre elles jusqu'alors inédites, attribuables à une période comprise entre le XI^e et de XVII^e siècle.

Le corpus se décline en trois grandes catégories : les

dalles funéraires, les pierres tombales en bâtière et les gisants. Si la faible représentation des effigies funéraires a été confirmée par les résultats de la dernière campagne, celle-ci a, en revanche, montré de fortes disparités concernant la répartition des densités de pierres tombales en bâtière. De même, si l'on retrouve dans l'ensemble de la région un répertoire homogène de motifs iconographiques, on constate cependant que toutes les formes ne sont pas utilisées avec la même fréquence d'une zone à une autre. Ainsi la bonne diffusion notée au sud de la Haute-Vienne des dalles funéraires portant des insignes d'artisan ou de pèlerin ne trouve-t-elle pas d'écho au nord-ouest du département ou au sud-est de la Corrèze. A l'inverse, les éléments héraldiques (Fig. 2) sont plus nombreux dans les zones prospectées en 2009. Une analyse spatiale fine de ces variations sera nécessaire pour interpréter l'ensemble des signalisations de sépulture conservées. Celles-ci témoignent en effet à la fois de fonctions mémorielles liées au christianisme et d'usages sociaux corrélés à des enjeux politiques. Or, au-delà d'une continuité apparente des formes, l'iconographie funéraire limousine rend sensible des mutations profondes qui modèlent la société entre Moyen Âge et époque moderne.

Manon Durier

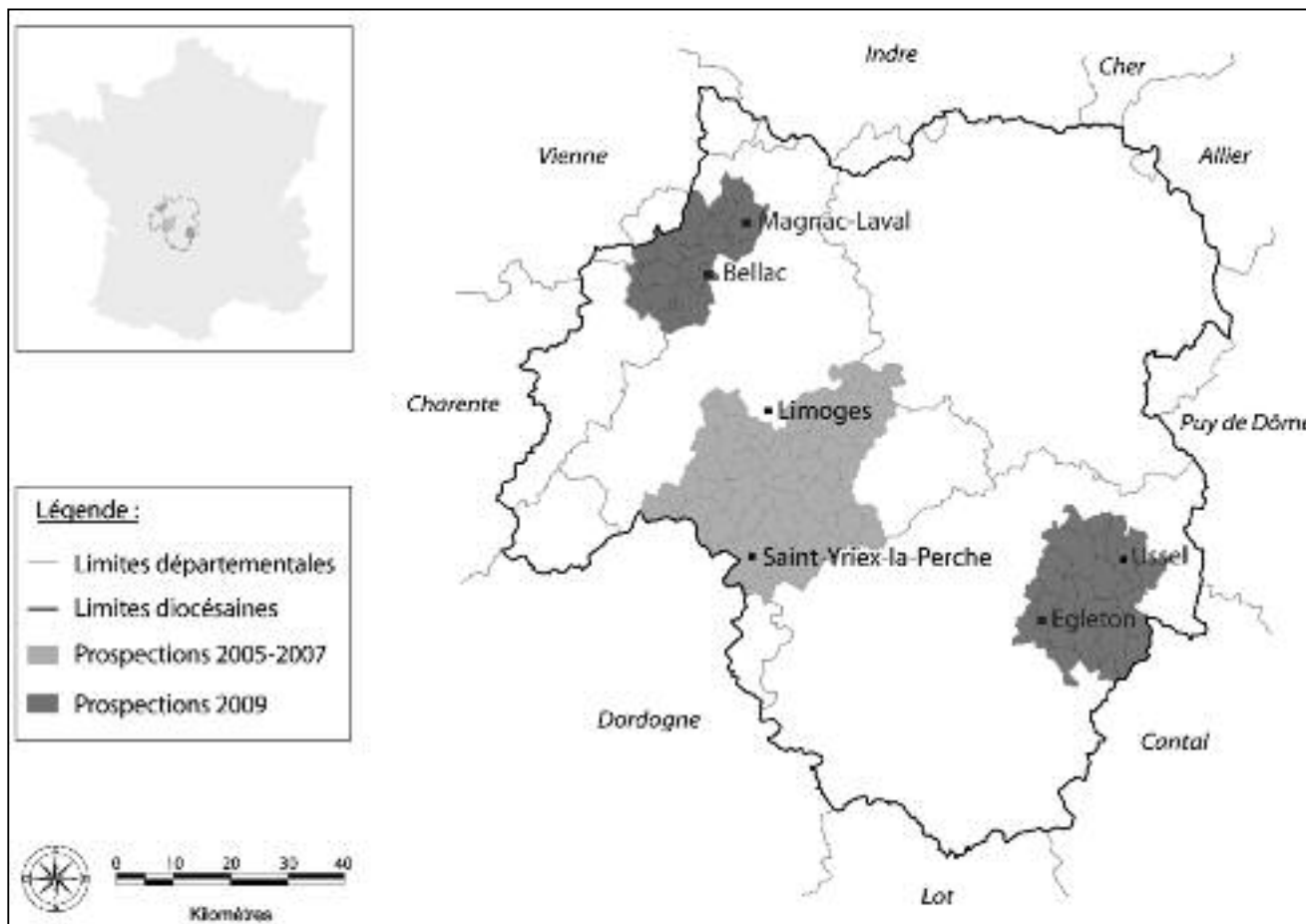


Fig.1 : localisation des prospections au sein de l'ancien diocèse de Limoges (DAO : M. Durier)



Saint-Sornin-la-Marche (87)
écu et épée (XIIIe-XIVe s.)



Saint-Angel (19)
écu et inscription (XVe s.)



Saint-Exupéry-les-Roches (19)
deux écus accolés (XVe-XVIIe s.)



Sérandon (19)
armes des Combarel, sans écu (XVIIe s.)

MORPHOLOGIES ET MUTATIONS DU CASTRUM L'EXEMPLE DU LIMOUSIN, X^e-XIV^e s.

Projet collectif de recherche

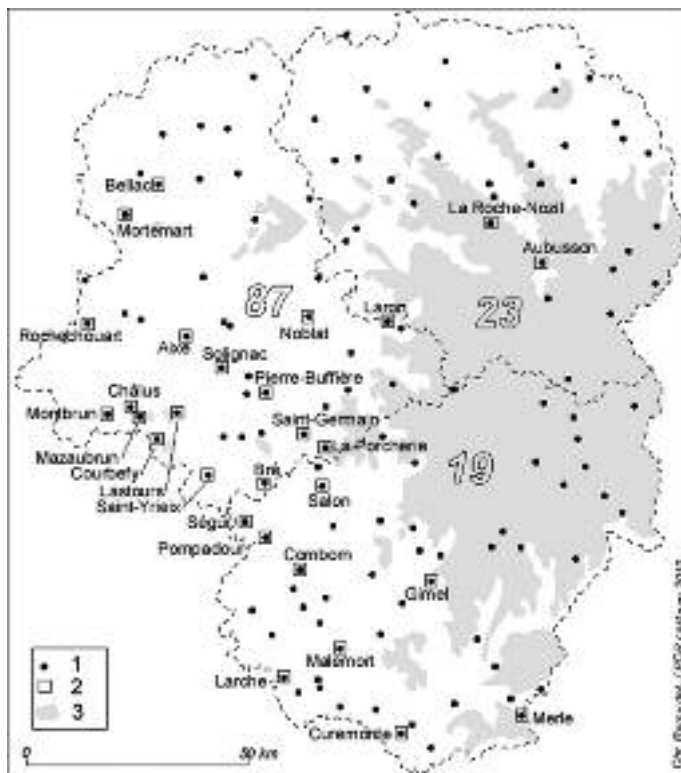
Après les deux campagnes conduites en 2005 et 2007, le Projet Collectif de Recherche (PCR) est arrivé à sa troisième année de fonctionnement. Les difficultés évoquées les années précédentes restent les mêmes, essentiellement liées au manque de ressources humaines (une demi douzaine de chercheurs effectifs) face à un objet d'étude très vaste (une centaine de sites, d'après l'évaluation opérée en 2007, caractérisés par l'éparpillement de la documentation permettant de les appréhender et leur emprise au sol souvent importante). De fait, et alors que l'ensemble des données n'est pas encore mis en forme, nous avons réussi à couvrir près d'une soixantaine de sites. Le décompte peut s'opérer comme suit : pour la Corrèze, 9 sites ont fait l'objet d'une étude approfondie et 10 autres ont été abordés sous forme de fiche sommaire ; pour la Creuse, cela représente 2 dossiers approfondis et 16 fiches sommaires ; pour la Haute-Vienne, 17 dossiers approfondis et 8 fiches sommaires.

L'enquête a donc permis de constituer une base documentaire standardisée pour un peu plus de la moitié environ des sites castraux répertoriés comme entrant dans le cadre de l'enquête, une trentaine faisant l'objet d'une véritable enquête approfondie (monographique), le reste consistant en un diagnostic documentaire, une analyse sommaire de la morphologie et une identification des vestiges éventuels sur le cadastre napoléonien. Les critères retenus pour l'enquête sont les suivants : 1) il s'agit de sièges d'un pouvoir seigneurial fort (des seigneuries châtelaines) qui, de ce fait, contrôlent généralement des fiefs tenus par des membres de la *militia castris* ; 2) ce sont des habitats fortifiés plurilignagers, comprenant les hôtels des chevaliers, des damoiseaux voire des sergents qui composent la « garnison » et qui résident (temporairement du moins) dans le *castrum* avec le(s) (co)seigneur(s) ; 3) le peuplement de ces sites n'est pas exclusivement nobiliaire puisque l'habitat subordonné est socialement mixte (même si tous n'ont pas réussi à drainer un habitat, notamment ceux qui ont périclité tôt ou qui ont végété) ; 4) ces sites castraux comprennent au moins un lieu de culte, chapelle annexe ou véritable église paroissiale, parfois priorale (ces lieux de culte sont plus que de simples oratoires privés), et des confréries de chevaliers peuvent être repérées ; 5) ces sites sont généralement antérieurs au XIII^e siècle et souvent à 1150 (mais il existe quelques exceptions).

Le terme *castrum* (ou *castellum*) ne suffit toutefois pas à identifier les sites répondant aux critères exposés (certains *castra* ne sont pas clairement dénommés ainsi) même s'il reste un indicateur précieux, du moins avant le XIV^e siècle, lorsque

beaucoup de sites commencent à être désignés par l'expression « *reparium sive castrum* » (au sens de château). En réalité, employé depuis l'Antiquité romaine et jusqu'à l'abandon du latin dans les sources écrites, le terme *castrum* est durable, évolutif et donc polysémique : il ne désigne pas la même réalité morphologique, politique et sociale dans un texte des XI^e-XII^e siècles et dans un texte des XIV^e-XV^e siècles. En gros, son sens se restreint : d'abord d'une acception très large (étendue à l'ensemble du site, y compris les abords), il ne désigne, au XV^e siècle, plus que le seul château du seigneur.

Les critères retenus permettent en tout cas d'évacuer de l'enquête tous les sites fortifiés secondaires, les habitats lignagers du type repaire, hébergement ou maison forte, qui s'avèrent très nombreux dans les confins des châtelainies, au sein des finages ou au cœur des bourgs paroissiaux (seigneuries de village), et qui sont parfois documentés dès le XIII^e siècle voire le siècle précédent.



Les sites castraux identifiés dans le cadre du PCR castrum en 2005, 2007 et 2009.

1 : site castral retenu dans le cadre de l'enquête. – 2 : site castral ayant fait l'objet d'une étude monographique approfondie. – 3 : relief supérieur à 500 m d'altitude.

L'enquête montre qu'il existe une certaine variété dans les morphologies. Les types radioconcentriques (Turenne, Donzenac, Ayen ou Combarn), par enclos

juxtaposés (Pierre-Buffière, Treignac ou Ségur), ou combinant les deux (Aixe) sont les plus fréquents. Ils entrent parfaitement dans les critères évoqués ci-dessus. Ils ne sont toutefois pas toujours à l'origine d'une agglomération. Dans le cas de La Roche-Nozil, de Peyrusse, Drouilles, Carbonnières, Châluçet, le processus de « castralisation » (pour reprendre l'expression de Michel de Waha) a avorté et s'est soldé par la désertion du site. Cette évolution, identifiée de manière assez significative dans le cadre du PCR, est sans doute plus fréquente qu'il n'y paraît et il faut certainement considérer que certains sites, notamment les plus précocement abandonnés, échappent au crible de l'enquête. D'autres sites diffèrent de ces modèles simples, souvent parce qu'ils ont connu une évolution originale : Merle ou Châluçet (première époque) apparaissent non enclos et pourraient être considérés comme des castra « ouverts », avec tout ce que cette appellation peut avoir d'ambigu (le fait a été mis en évidence à Mouret, Aveyron). Lamouroux pourrait être l'un des rares cas limousins d'habitat aristocratique troglodytique (comme le plus réputé site de Jonas, Puy-de-Dôme). Enfin, plusieurs sites castraux clôturés, un temps défendu par une *militia* et dénommés par les sources médiévales castrum, se sont formés autour d'établissements religieux comme à Solignac ou à Saint-Yrieix-la-Perche.

En attendant la multiplication des opérations de fouilles sur certains des sites étudiés, il reste difficile de préciser, pour le Limousin, la genèse du phénomène castral avant le XII^e siècle. L'enquête n'apporte que peu d'éléments sur cette question. En revanche,

dans de nombreux cas, il a été possible de préciser le fonctionnement des sites lors de leur phase de maturité (XII^e-XIV^e siècles), de mettre en évidence des formes de coseigneurie, de restituer les rapports sociaux et féodaux entre les milites, les domicelli, les servientes et les autres habitants, de mieux cerner la dislocation du groupe de combattants et son redéploiement dans les résidences périphériques, au cœur des finages ou des bourgs paroissiaux. Cet aspect permet d'ailleurs d'attirer l'attention sur les profondes mutations qu'ont subies certains sites, dont la morphologie ancienne a été complètement altérée par la transformation en château « moderne » à la fin du Moyen Âge.

Au terme de trois années d'enquête, les efforts du groupe vont se reporter sur la préparation d'une publication de synthèse. À cet effet, il reste encore un certain nombre de relevés complémentaires à effectuer et quelques dossiers monographiques seront sans doute aboutis afin de donner à l'ensemble du projet davantage de représentativité. En outre, il est prévu d'élargir un peu la portée de l'enquête en confrontant les résultats aux proches régions périphériques. L'ouvrage ainsi projeté permettra de rendre compte de l'intérêt des sites limousins pour la connaissance de la morphologie du castrum, entre Loire et Dordogne, ce qui était le but initial de l'opération.

Chr. Rémy
avec J.-P. Boucher, R. Chaume,
P. Conte, Ph. Loy, A. Marty.